



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 MARS 2023

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0597 661 144

Nom

(en entier) : BOOK-IN

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue du Bultia 85 boîte 2 à 6280 GERPINNES

Objet de l'acte : Modification du siège social - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2023

[...]

Résolution 1 – Modification du siège social

L'assemblée générale décide de procéder au transfert du siège social à l'adresse suivante :

Rue de la Blanche Borne, 52 – 6280 LOVERVAL

Le transfert s'opère de plein droit à la date de ce jour.

Résolution 2 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à l'organe de gestion et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la S.A. AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/03/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).